



PROCÈS-VERBAL

Comité de parents de la Commission scolaire de Laval

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents tenue le 11 mai 2015 à 19 h 50 à la cafétéria du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, sous la présidence de M. Denis Comeau.

Sont présents les représentants suivants :

Cœur-Soleil	Geneviève Boismenu
Coursol, CCSEHDAA	Stéphane Leblanc
CQPEL, CCSEHDAA	Carole Morin
De l'Arc-en-ciel (départ 21 h 16)	Anne-Marie Morel
De l'Avenir	Martin Truchon
De l'Équinoxe	Jacques Foucher
Demers	Nathalie Carrière
Des Cardinaux	Annik Voyer
Des Cèdres	Éric Pearson
Des Ormeaux	Guillaume Trottier
Du Bois-Joli	Sébastien Sachetelli
Du Parc	Pierre Boucher
Hébert	François Dubord
Horizon-Jeunesse, CCSEHDAA	Denis Comeau
L'Envol	François Bolduc
L'Odyssée-des-Jeunes	Lise Bissonnette
La Source	Marilou Vanier
Le Baluchon	Jean-François Bélanger
Le Petit-Prince	Julie Lemay
Les Quatre-Vents/Mgr-Laval	Patrick Martin
Les Trois-Soleils	François-Hugues Liberge
Marc-Aurèle-Fortin	Éric Pefau
Notre-Dame-du-Sourire	Narcisse Adjalla
Paul-Comtois (départ 21 h 11)	Luc Olivier Herbert
Paul-VI	Josée Gauthier
Poly-Jeunesse	Marc Patrick Roy
Saint-Martin	Isabelle Bouchard
Saint-Maxime	Isabelle Bouchard
Saint-Paul	Joanna Posca
Sainte-Dorothée	Renée Lépine
Sainte-Marguerite	Louise Bernatchez
Val-des-Arbres	Sylvain Martel

COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire de Laval
Centre administratif
955, boulevard Saint-Martin Ouest
Laval Québec H7S 1M5
Téléphone : 450 662-7000
Poste téléphonique : 1240
télécopieur : 450 625-9160
www.cslaval.qc.ca/comite de parents
comite-de-parents@cslaval.qc.ca

Sont absents les représentants suivants :

Alfred-Pellan	Mathieu Paquette
Alphonse-Desjardins	<i>Aucun</i>
Charles-Bruneau	<i>Aucun</i>
Curé-Antoine-Labelle	Claudine Potvin
De la Mosaïque	<i>Aucun</i>
ÉÉIL	Fadila Ait Hamouda
Fleur-de-Vie	Sandra Wesley
Fleur-Soleil	<i>Aucun</i>
Georges-Vanier	Stéphanie Gévry
J.-Jean-Joubert	Stéphane L'Archevêque
Jean-Lemonde	Karine Després
Jean-Piaget	Lina Dionne
Jean-XXIII	Daniel Gagné
L'Aquarelle	Judith Goudreau
L'Envolée	Michel Dubé
L'Escale	Robert Ménard
L'Harmonie	Sabine El-Khoury
L'Orée-des-Bois	Patrice Collin
Le Sentier	Marc-André Langlais
Le Tandem	<i>Aucun</i>
Les Explorateurs	Cindy Asselin
Leblanc	Mutombo Mangala
Léon-Guilbault	Sébastien Grimard
Marcel-Vaillancourt	Sébastien Allard (motivé)
Mont-de-La Salle	Mongi Zitouni
Pépin	Rosanna Damiano
Père-Vimont	Benoit Martineau
Pierre-Laporte	Grace Kazandjian
Raymond	Patrick Boucher
Saint-François	Frédéric Adib
Saint-Gilles	Mustapha Alaoui
Saint-Julien	Richard Bele-Binda
Saint-Norbert	Khalid El-Khadiri
Sainte-Béatrice	François de Villers
Simon-Vanier	Stéphanie Checroune
Villemaire	<i>Aucun</i>

Est aussi présente :

Sylvie Bacon

Présidente du CCSEHDAA

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Denis Comeau, président, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 50.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par :
MME LISE BISSONNETTE,
représentante de l'école L'Odyssée-des-Jeunes,

et RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Point 8 : calendrier des séances du comité de parents

Décaler tous les autres points.

CP-2015-05-11- 001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Questions du public;

Il n'y a pas de public.

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 13 avril 2015;

Il est proposé par :
MME JOSÉE GAUTHIER,
représentant de l'école Paul-VI,

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 13 avril 2015 tel que présenté.

CP-2015-05-11- 002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 13 avril 2015 Il n'y a aucun suivi.

POINTS DE DÉCISION

6. Consultation :

a. Acte d'établissement Compétence-2000 et Polymécanique;

Nous avons joint les centres pour connaître leur avis. La proposition de changement venait d'eux.

Il est proposé par :
STÉPHANE LEBLANC,
Représentant de l'école Coursol,

ET RÉSOLU

QUE le comité de parents se prononce en faveur de l'acte d'établissement pour l'École Polymécanique de Laval, résolution du Conseil des commissaires : CE 2014-2015, numéro 133;

QUE le comité de parents se prononce également en faveur de l'acte d'établissement pour Le Centre de formation Compétence-2000, résolution du Conseil des commissaires : CE 2014-2015, numéro 132;

CP-2015-05-11- 003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018.

Différentes informations sont données quant au parc immobilier de la CSDL, incluant les agrandissements, le renouvellement de baux et l'acquisition d'immeubles.

Il est proposé par :
ÉRIC PÉFAU,
Représentant de l'école Marc-Aurèle-Fortin,

Et RÉSOLU

QUE le comité de parents se prononce en faveur du « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018 », résolution du Conseil des commissaires CE 2014-2015 no 146, tel que présenté par la Commission scolaire de Laval.

CP-2015-05-11- 004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Demande d'appui pour briguer le poste de conseiller B à la FCPQ;

Il est proposé par :
MADAME ANNE-MARIE MOREL,
représentante de l'école de l'Arc-en-ciel,

D'AUTORISER M. Marc Patrick Roy, représentant de l'école Poly-Jeunesse et délégué no 1 à la Fédération des comités de parents du Québec, à se porter candidat au poste de conseiller B de la FCPQ lors des élections qui se tiendront le 29 mai 2015 à Québec. Le mandat est de deux ans.

CP-2015-05-11- 005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Calendrier des dates de réunions;

Nous avons reçu vendredi le projet de calendrier des séances de la CSDL pour 2015-2016.

Denis Comeau mentionne les dates de rencontres prévues pour les séances du comité de parents. Le tout est à confirmer suivant l'adoption du calendrier du

Conseil des commissaires par la CSDL.

Le calendrier du comité de parents sera présenté à l'assemblée générale en octobre.

9. Horaire : entrée des classes;

François-Hugues Liberge mentionne que la CSDL ne prévoit pas de changements pour l'horaire d'entrée des classes pour 2015-2016.

Cependant pour la rentrée 2016-2017, de gros changements sont à prévoir. Il y aura, entre autres, l'ouverture d'une nouvelle école.

Une discussion s'ensuit. On mentionne que l'horaire d'entrée des classes est lié directeur au transport.

François-Hugues Liberge sera le porteur de dossier.

Les parents demandent à être consultés. On veut trouver un moyen de joindre tous les parents de la CSDL. On propose de faire un sondage.

La LIP dit que les parents ont le droit de consulter les parents des CE.

Il y a de la réticence au niveau des écoles, lire de la Commission scolaire.

On devra s'organiser. À la suggestion d'envoyer les documents dans l'enveloppe du mois d'août, on mentionne qu'il faut obtenir la permission de la CSDL.

On pourrait aussi placer le sondage sur le site du comité de parents et diffuser l'information dans les écoles.

Marc Patrick Roy dit qu'il faut consulter les parents dès l'automne 2015, après il sera trop tard car le processus est long.

Lise Bissonnette suggère que l'on mette ce point à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 19 octobre.

10. Coalition des CP et CCSEHDAA – retour sur la rencontre du lundi 27 avril 2015;

Sylvie Bacon fait un bref résumé de la rencontre du 27 avril.

Un plan d'action a été mis en place.

1. Trouver un logo;
2. Placer une lettre sur le Portail;
3. Écrire une lettre au ministre de l'Éducation.

La coalition fait jaser.

Elle regroupe des commissions scolaires francophones et anglophones de Montréal et de Laval.

Cependant toutes ne sont pas membre de la coalition, certaines sont présentes

comme observatrices.

Il y a échange entre les CP et les CCSEHDAA où on parle des coupes dans les services aux élèves dans les commissions scolaires où il y a des déficits. D'autres commissions scolaires n'ont pas de déficit. Elles ne veulent donc pas participer à la coalition pour le moment.

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 12 mai 2015.

11. Coupes budgétaires : proposition du CCSEHDAA;

Carole Morin fait lecture d'une résolution ayant pour objet « **Non aux coupures dans les services aux élèves à la Commission scolaire de Laval** »

Marc Patrick Roy suggère 3 éléments : 33 % services à l'élève, 33 % services aux élèves à risques (EDHAA) et 34 % services à l'élève en bonification projets / douance. Par la suite, chaque CÉ pourra moduler la résolution selon le vécu de l'école. Pour diffuser la résolution, on suggère d'utiliser l'Info-parents de l'école.

On suggère de mobiliser les parents, mais comment?

Après discussion, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par :

MADAME CAROLE MORIN,

représentante du Centre de qualification professionnel et d'entrepreneuriat de Laval,

ET RÉSOLU

QU'ATTENDU que les compressions budgétaires en éducation des dernières années ont affecté directement les services aux élèves;

ATTENDU QUE les coupures paramétriques récurrentes imposées aux commissions scolaires depuis 2011-2012 ont eu des impacts directs sur les services offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), à la Commission scolaire de Laval, celles-ci ont aussi impacté, par ricochet, les élèves du régulier;

ATTENDU QUE Mme Louise Lortie, présidente de la Commission scolaire de Laval a mentionné clairement que les compressions annoncées par le Gouvernement viendront affecter directement les services aux élèves;

ATTENDU QUE toute coupe dans les services aux élèves HDAA a non seulement des répercussions sur les élèves en classes spécialisées (élèves en difficulté, à risque ou ayant des particularités tels les élèves en soutien émotif, difficulté langagière, difficulté d'apprentissage, trouble du spectre de l'autisme et bien d'autres), mais aussi sur les élèves qui sont en concentration, ainsi que sur l'ensemble des élèves des écoles publiques québécoises, peu importe leur

cheminement académique;

ATTENDU QUE vous, élus et représentants de la population aviez pris comme orientation d'investir annuellement plus de 15 M\$ supplémentaires pour répondre minimalement aux besoins et capacités des élèves HDAA;

ATTENDU QUE la mission première de l'école est de former les jeunes de toutes origines et de les amener à entrer dans le monde des adultes le plus outillé possible;

ATTENDU QUE la CSDL a mis sur pied depuis 2013 un comité de réflexion sur les services aux élèves à besoins particuliers (CREBP) afin de revoir en profondeur le service offert aux élèves HDAA, étant à la recherche d'un modèle optimal, et que le CREBP n'a jamais proposé de coupures dans les services aux EHDAA;

ATTENDU QUE le CREBP s'est donné, entre autres, comme orientation d'avoir des attentes élevées pour tous les élèves;

ATTENDU QUE l'objectif à atteindre pour la diplomation et la qualification d'ici 2020 est de 79 %;

ATTENDU qu'à la CSDL, la clientèle EHDAA augmente à chaque année;

ATTENDU QUE majoritairement, les clientèles TED et dysphasique sont en progression partout dans le monde, et particulièrement au Québec;

ATTENDU QUE la clientèle allophone est en croissance;

ATTENDU QUE ces clientèles sont sous-financées;

ATTENDU QUE nous parents, sommes toujours ouverts à toute optimisation des services de façon à viser l'efficacité et non à une diminution des services essentiels pour nos enfants;

ATTENDU QUE l'éducation doit être vue comme un investissement pour le Québec et non une simple dépense;

Il est proposé et adopté, que le comité de parents et le CCSEHDAA s'unissent pour :

Demander à la présidente de la Commission scolaire de Laval et aux commissaires élus de refuser toute compression budgétaire dans les services aux élèves;

QUE le conseil des commissaires à la CSDL opte pour un budget déficitaire et

qu'aucun plan de redressement ne vienne diminuer les services aux élèves;

QUE la présidente et les commissaires élus de la CSDL dénoncent haut et fort auprès du Gouvernement, le manque de financement pour les services aux élèves HDAA;

QUE la présidente de la CSDL fasse des pressions auprès des ministres de l'Éducation et de la Santé concernant le sous-financement dans l'éducation de la clientèle identifiée par le ministère de la Santé et non reconnue par le ministère de l'Éducation;

QU'advenant tout changement dans les services aux élèves, que le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) soient parties prenantes des décisions;

CP-2015-05-11- 006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Des parents déposeront la résolution lors de la séance du Conseil des commissaires du 20 mai 2015.

Rédaction d'une lettre à la députation envoyée par les parents des CE.

Il est proposé par :
MADAME CAROLE MORIN,
représentante du Centre de qualification professionnel et d'entrepreneuriat de Laval,

ET RÉSOLU

de rédiger une lettre de dénonciation face aux coupes budgétaires auxquelles la Commission scolaire doit faire face.

Dès que la lettre sera prête elle sera mise sur le site du comité de parents hébergé par la CSDL et sera envoyé à tous les représentants et substituts pour diffusion dans leur CÉ. Le message aux parents sera d'acheminer celle-ci à la députation où se trouve l'école fréquentée par leur enfant.

CP-2015-05-11- 007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

On suggère également d'envoyer un courriel aux parents afin qu'ils se présentent à la séance du Conseil des commissaires du 20 mai.

Le CÉ de l'école du Bois-Joli nous a fait parvenir une résolution à l'effet de dénoncer les coupes paramétriques imposées par le Gouvernement à la CSDL sans tenir compte des efforts que celle-ci a fait.

12. Mot des membres du comité exécutif :

a. Information de la présidence;

Monsieur Denis Comeau mentionne que compte tenu de tout ce qui se passe au niveau de l'éducation, il y aura une séance du comité de

parents le lundi 15 juin.

Le social se tiendra à 18 h 30 au restaurant « Casa grecque » situé au 350 boulevard Saint-Martin Ouest, coin Bois-de-Boulogne.

b. Information par les commissaires-parents;

Madame Carole Morin mentionne que le sujet de l'heure est : les coupes budgétaires.

c. Information par le délégué du CCSEHDAA;

Madame Carole Morin mentionne la préoccupation des parents pour tout ce qui se passe à la CSDL.

d. Information par le délégué du RCP-3L;

Madame Lise Bissonnette, dont le compte-rendu a été remis à tous les membres, en mentionne les grandes lignes.

Ma vie en 3W.com

Prochaine rencontre du RCP-3L se fera ici à la CLDL, vendredi le 12 juin dans la salle du conseil des commissaires.

e. Autres membres.

Louise Émard mentionne que pour le congrès de la FCPQ, 5 personnes sont inscrites dont un parent d'un CÉ. Il reste donc une place.

Une personne demande du transport pour y aller.

13. Tour de table;

Aucun point n'est apporté.

14. Date de la prochaine séance;

La prochaine séance ordinaire du comité de parents aura lieu le 15 juin 2015 à 18 h 30.

15. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

CP-2015-05-11- 008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

François Dubord
Secrétaire exécutif

Denis Comeau
Président